

Vos questions / nos réponses sur HAL

Archives ouvertes, open access, de quoi s'agit-il ?

Le terme **Open Access (OA)** signifie **Accès Ouvert** ou **Libre d'accès**. Il désigne l'accès permanent et gratuit, sur internet, aux données issues de la recherche scientifique et de l'enseignement.

L'open access est une réponse à l'augmentation continue des tarifs d'abonnement. De plus, les abonnements numériques ne sont souvent que des « droits d'accès » donc non pérennes

L'open access permet aux auteurs qui le décident de diffuser largement, gratuitement leurs contributions dans une optique de partage de l'information et afin de dynamiser la recherche en dehors des barrières économiques.

Le modèle de l'open access s'appuie sur deux « voies » :

- l'auto-archivage (la voie verte / « green road ») : les chercheurs diffusent eux-mêmes les résultats de leur recherche via des archives électroniques - des serveurs web - accessibles à tous. Ce sont les archives ouvertes.

- les revues open access (la voie dorée / « golden road ») : l'édition électronique ouverte : revues en ligne qui publient des articles en accès ouvert.

Les documents électroniques en OA offrent à tout utilisateur un droit d'accès gratuit, irrévocable et universel.

Les usagers peuvent lire, télécharger, distribuer, imprimer, créer des liens vers le texte intégral, pour n'importe quel usage, sans réserve mais toujours avec obligation de citation.

HAL, qu'est-ce que c'est ?

Mise en place en 2001 par le CCSD (Centre pour la Communication Scientifique Directe), unité propre du CNRS, la plate-forme HAL est un outil de diffusion des résultats des travaux scientifiques qui s'inscrit dans le mouvement international en faveur de l'Open Access. Cette archive ouverte et multidisciplinaire recueille et diffuse les documents scientifiques, donnant ainsi un accès libre et gratuit aux résultats de la recherche pour l'ensemble de la communauté scientifique.

Le portail Hal NEOMA Business School <https://hal-neoma.archives-ouvertes.fr/> a pour but d'assurer la diffusion des résultats de la recherche de la communauté des enseignants chercheurs de NEOMA Business School (article de revue, pré-publication, chapitre d'ouvrage, communication à un colloque, thèse, mémoire d'HDR etc) en permettant un accès immédiat, universel et gratuit à cette production scientifique, d'optimiser la visibilité scientifique et institutionnelle de l'école, d'assurer la pérennité des données stockées dans l'archive et d'augmenter le facteur d'impact via une augmentation du taux de citation des articles.

HAL est interrogeable via Google, Google Scholar et est interconnecté avec les principaux systèmes d'archivage de référence, dans de nombreuses disciplines ([OAISTER](#), [Base.search](#) etc). En Sciences économiques, les documents déposés avec le texte intégral dans HAL sont immédiatement visibles sur [RePEC](#), archives ouvertes internationales en Sciences Économiques piloté par l'université du Connecticut <http://repec.org/>

En France, l'Agence nationale de la recherche ([ANR](#)) et le [CNRS](#) ont pris position en faveur du dépôt des articles dans des archives ouvertes. Par ailleurs, un [protocole d'accord](#) a été signé, en juillet 2006, par de nombreux organismes de recherche et universités, « en vue d'une approche coordonnée, au niveau national, pour l'[archivage](#) ouvert de la production scientifique ».

Quel est l'intérêt de déposer mes travaux dans une archive ouverte ?

Pour une meilleure diffusion de ses travaux : les archives ouvertes permettent aux chercheurs de rendre accessible leurs publications à l'ensemble de la communauté scientifique tout en garantissant la pérennité et la visibilité de ces dernières et en tenant compte des problématiques de confidentialité, de droits d'auteurs et de reproduction.

S'affranchir des délais de publication inhérents au système de publication traditionnel : HAL vous permet de déposer vos travaux de recherche destinés ou non à la publication.

Pour améliorer son audience et sa visibilité face à ses pairs et ses sources de financement : davantage visibles, les publications sont plus lues et plus citées, ce qui augmente leur impact. Une [série de récentes études](#) a démontré les bénéfices de l'Open Access sur ce point.. Cela peut aussi avoir comme impact des collaborations internationales et des possibilités de financement. Les articles publiés sur des archives ouvertes ont un taux de citation plus élevé, sont plus rapidement disponibles et ont une audience potentiellement plus large. Loin de nuire aux auteurs, le dépôt en archive ouverte accroît la visibilité de leurs travaux ainsi que leur renommée. Le nombre de téléchargements permet également d'anticiper le taux de citation à venir, facilitant l'évaluation d'un jeune chercheur.

Permettre la conservation à long terme de ses fichiers sources (sans avoir la responsabilité de cette gestion).

Permettre de garantir la paternité de ses travaux : le dépôt du pre-print dans une archive ouverte est un moyen de protéger le résultat de la recherche en le datant. Lors d'un dépôt dans une archive ouverte, le système informatique va enregistrer automatiquement la date de ce dépôt. Le dépôt dans une archive ouverte permet donc également, en cas de litige, d'attester l'antériorité scientifique d'une oeuvre.

Permettre la capitalisation et la valorisation des connaissances produites par l'Ecole et construire une mémoire scientifique.

Permettre d'extraire des listes de publication, de **créer une page web dynamique** listant les publications pour insertion sur le site du chercheur par exemple.

Disposer de statistiques sur la consultation de ses publications.

Qu'en est-il de mes droits d'auteur ?

En déposant dans une archive ouverte, vous conservez l'ensemble de vos droits d'auteurs. Les productions sont des œuvres de l'esprit protégées par le droit d'auteur et le passage dans l'archive ouverte ne leur fait pas perdre ce statut. En tant qu'auteur, vous consentez seulement une licence d'utilisation aux usagers de l'archive pour permettre l'accès à votre production scientifique. Pour le droit moral, rien n'est changé par le dépôt sur une archive ouverte. L'auteur est déjà protégé par la loi dès l'acte de création. En cas de contestation, le dépôt sur une archive ouverte peut de plus l'aider à faire valoir la paternité de son oeuvre. L'absence de sigle, de mention « copyright », de « licence » creative commons ou autre, ne signifie absolument pas que l'oeuvre n'est pas protégée!

Lorsque l'article a ou doit être publié dans une revue commerciale, il faut articuler juridiquement l'accès ouvert avec les droits cédés à l'éditeur (voir le guide du dépôt).

Pourquoi déposer dans une archive ouverte plutôt que de signaler mes documents sur mon cv en ligne ou sur le site de mon institution ?

Les archives ouvertes garantissent un accès pérenne aux données. Les documents déposés disposent d'une adresse permanente qui ne changera pas dans le temps. Vous pouvez avec HAL extraire une liste de publications, générer une page web donnant accès à vos publications.

De plus HAL est moissonné par d'autres sites, indexé par Google, Google Scholar ce qui vous rend beaucoup plus visible sur le web.

Que puis-je déposer dans HAL ?

Tous les écrits produits par les chercheurs ou sur lesquels ils disposent du copyright.

-les documents non publiés : communications, séminaires, working papers...

-les publications : articles de revues, chapitres d'ouvrage, actes de colloques, thèses...

-un document en texte intégral dont le fichier est téléchargé sur HAL

-une référence bibliographique seule comprenant les références de publication.

La condition du dépôt en terme de contenu est que le dépôt doit être d'une qualité équivalente à celle des articles que des auteurs soumettent aux revues scientifiques de leur champ disciplinaire.

Pourquoi un dépôt sans retrait possible du document ?

Le retrait des documents n'est pas prévu dans l'interface de façon à responsabiliser les auteurs déposants et dans le but d'assurer le niveau scientifique de l'archive ouverte (On ne peut pas citer dans une publication scientifique un texte qui risque à tout moment d'être retiré par son auteur!).

Il est néanmoins possible de déposer des versions successives (toutes visibles du lecteur s'il cherche à les lire).

Le droit de repentir s'exerce très facilement dans une archive ouverte, et même plus facilement que dans les revues traditionnelles, où il faut recourir aux erratums, etc qui ne sont pas toujours visibles à partir de l'article original. L'auteur peut déposer une version vide, seule visible par défaut, avec le commentaire « *contribution retirée par l'auteur* ». L'ensemble des documents, des versions reste en ligne pour des questions déontologiques de clarté scientifique.

Par ailleurs, en cas d'erreur de dépôt de fichier signalée par les déposants au CCSD, la modification est effectuée dans les 24 h!

L'Open Access ne va-t-il pas mettre en cause le système de publication traditionnel ?

Au départ, l'un des buts du mouvement était de lutter contre l'augmentation continue des coûts d'abonnement aux périodiques électroniques. L'Open Access tend à favoriser l'émergence de nouveaux modèles économiques pour financer la recherche en amont et non maintenir des barrières coûteuses en aval (modèle de l'auteur-payeur). Le mouvement open access a déjà commencé à transformer le processus de publication et de diffusion de la connaissance scientifique. De plus en plus de grands éditeurs scientifiques acceptent que les chercheurs déposent leurs articles après publication dans une archive ouverte, dans un délai de temps variable selon les domaines.

Les archives ouvertes ne visent pas à remplacer le système traditionnel de publications. Le but des archives ouvertes est de venir en complément. Beaucoup d'institutions, de bibliothèques, de chercheurs ne peuvent pas ou plus supporter financièrement le coût des abonnements aux revues dont elles ont besoin. Les archives ouvertes permettent alors à tous d'accéder aux publications et les publications sont plus visibles indépendamment des contingences économiques. Voir la vidéo de SPARC : <http://www.vimeo.com/6973160>

Quelle est la position des éditeurs par rapport aux archives ouvertes ?

63% des éditeurs autorisent l'auto-archivage <http://romeo.eprints.org/stats.php>
[Sherpa / RoMEO](#) recense la politique des éditeurs à ce propos.

Un éditeur peut-il refuser la publication d'un article déjà disponible sur le web ?

Plus de 85% des éditeurs considèrent qu'un preprint n'est pas une publication (*prior publication*) et permettent donc de déposer le pre-print sur une archive ouverte. Pour vérifier la position de l'éditeur, consultez [Sherpa/Roméo](#).

Les éditeurs permettent-ils le dépôt des postprints sur une archive ouverte ?

La plupart des éditeurs autorisent aujourd'hui ce dépôt. Lorsque seul le dépôt du pre-print est autorisé, il est alors possible de lui adjoindre un fichier de *corrigenda*, qui mentionne les corrections demandées par le comité de lecture.

Des documents disponibles sur une archive ouverte ne risquent-ils pas d'être plagiés ?

C'est plutôt le contraire. Le plagiat est beaucoup plus facile à détecter si le document original est en libre accès. De plus l'auto-archivage permet de faire état de la paternité de l'œuvre notamment via le système de datation mis en place sur une archive ouverte.

Comment procéder concrètement ?

Il vous faut prendre connaissance et accepter les conditions du guide de dépôt. Ce document vous aidera à y voir plus clair notamment sur la question de la version du fichier auteur à communiquer. Communiquez ensuite vos documents à l'équipe de la Library qui se chargera de déposer le document sur le portail HAL-NEOMA Business School.

Pourquoi est-ce la Library qui prend en charge le dépôt ?

La Library prend en charge le dépôt pour deux raisons principales :

- pour vous faire gagner du temps dans cette démarche. Un dépôt sur HAL peut prendre jusqu'à 20 minutes par publication.

-permettre une saisie centralisée et donc homogène des métadonnées sur le portail institutionnel Hal NEOMA Business School.

Pour aller plus loin...

- ▶ Site de l'Open Archive Initiative <http://www.openarchives.org/>
- ▶ Couperin, groupe Archives Ouvertes : <http://www.couperin.org/archivesouvertes/>